

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Le vendredi 03 mars 2023, sous la Très Haute Présidence de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 10h00 au Palais de la Présidence de la République.

Le Conseil des Ministres a adressé un hommage singulier et ses vives félicitations au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, pour le succès éclatant du One Forest Summit co-organisé, les 1er et 2 mars 2023 par la République Gabonaise et la République Française représentée au plus haut niveau par Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française.

Ce Sommet de haut niveau a vu la participation, au segment des Chefs d'Etat et de Gouvernement, de Leurs Excellences, Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Monsieur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Monsieur Carlos VILA NOVA, Président de la République de Sao-Tomé-et- Principe. Ce Sommet a vu la présence du Premier Ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Premiers Ministres du Burundi, du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, du Tchad ; des Ministres des Affaires Etrangères du Rwanda ; des Ministres de l'Environnement du Cambodge, du Costa Rica, du Togo et de Zambie ; du Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de l'Angola.

Ont également pris part à ces travaux, le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et du Développement durable de l'Union Africaine, Madame Josefa SACKO, le Directeur Général de l'UNESCO, Madame Audrey AZOULAY, le Secrétaire Général du Commonwealth, Madame Patricia SCOTLAND, et le

Vice-Président Exécutif de la Commission de l'Union Européenne, Monsieur Frans TIMMERMANS, entre autres délégations invitées.

Le One Forest Summit de Libreville a eu pour objectif principal d'examiner avec les grands pays forestiers, les solutions concrètes leur permettant d'obtenir des retombées issues de leurs politiques protectrices des forêts et de renforcer la coopération multiforme entre les trois Bassins forestiers du monde.

Ainsi, s'étant caractérisé par la nécessité de faire prévaloir la préservation des forêts du Bassin du Congo-Ogoué et de sa biodiversité, rappelé par Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, le One Forest Summit a abouti, au titre des résolutions, au Plan d'Action de Libreville dont les axes seront mis à jour en juin prochain au Sommet de Paris sur le Financement vert avant la COP 28 qui se tiendra à Dubaï au cours de cette année.

Tenant compte du succès du One Forest Summit de Libreville, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a tenu à adresser ses vives félicitations à l'ensemble des participants, acteurs nationaux et internationaux, qui par leur présence, leur assiduité et leur dévouement aux forêts et à la biodiversité ont contribué à la réussite de cette Rencontre.

Les félicitations du Chef de l'Etat ont été également adressées au Gouvernement de la République, à l'endroit des professionnels des secteurs touristiques et des services en général ainsi qu'à l'ensemble des populations pour l'accueil chaleureux fait aux délégations à la dimension de la traditionnelle hospitalité gabonaise.

Aussi, fort de ce succès et de la reconnaissance conférée à notre pays, le Chef de l'Etat invite-t-il le Gouvernement, les différents acteurs nationaux et les populations à poursuivre, en toute synergie, le travail mené en mettant en œuvre des modèles de préservation prenant en compte les réalités des communautés locales et en

développant des axes de partenariats multiformes au service des trois Bassins forestiers du monde.

Au titre des audiences, en marge du One Forest Summit, le 2 mars 2023, le Chef de l'Etat a reçu, le Dr. Christian Dennys-Mc CLURE, Ministre de l'Environnement de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Madame Patricia SCOTLAND, Secrétaire Général du Commonwealth et Madame Audrey AZOULAY, Directeur Général de l'UNESCO.

Les échanges ont respectivement porté sur les sujets d'intérêt commun, le leadership du Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, sur les questions de préservation des forêts et de la biodiversité ainsi que l'organisation du One Forest Summit. L'engagement du Gabon en matière de protection des espèces emblématiques considérées comme des sujets majeurs de l'UNESCO, ainsi que l'inscription du Parc de l'Ivindo au Patrimoine de l'UNESCO en 2021, ont été fortement salués au même titre que le renforcement de la coopération entre le Gabon et l'UNESCO en matière d'égalité des genres et de formation professionnelle.

Le Président de la République a également reçu, le 1er mars 2023, Monsieur Frans TIMMERMANS Vice-Président Exécutif de la Commission de l'Union Européenne, lequel a salué le leadership du Chef de l'Etat en faveur des questions relatives à la protection des Forêts, à la protection de la biodiversité, ainsi qu'en matière de l'égalité des genres et de la promotion de la femme.

Le 28 février, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, a également reçu une délégation conduite par le Premier Ministre de Papouasie- Nouvelle-Guinée, Monsieur James MARAPE.

Les échanges entre les deux personnalités, axés dans le cadre du One Forest Summit, ont porté sur les sujets d'intérêt commun notamment les questions de développement, de biodiversité, de préservation et de gestion durable des forêts tropicales

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

PRIMATURE

- Projet de loi portant révision de la Constitution de la République Gabonaise.

Le présent projet de loi pris en application des dispositions de l'article 109 de la Constitution modifie les articles 4, 9, 10, 11, 35 et 111.

En effet, l'importante Concertation politique qui a rassemblé les représentants des partis politiques et groupements de partis politiques de la Majorité et de l'Opposition, a porté sur la réforme du

système électoral dont les termes attendus devraient assurer le renforcement de la démocratie et établir un climat apaisé pendant les consultations électorales dans notre pays.

A ce titre, la présente révision vise une harmonisation des mandats politiques, avec un scrutin électoral à un tour pour chaque élection, et des mandats de cinq

(5) ans, pour le Président de la République et les Parlementaires.

La représentation des Collectivités locales étant assurée par le Sénat, pour harmoniser le renouvellement de la Chambre haute avec celui des Conseils départementaux et des Conseils municipaux, le prochain mandat, prévu entre octobre et novembre 2027, sera